

Rayon Boissons

Le Magazine des Boissons en Grande Distribution

LA CAVE A VINS | Dossier | Vallée du Rhône

→ Face aux difficultés rencontrées par les opérateurs, Inter Rhône a décidé de monter au créneau en proposant un plan d'actions en plusieurs volets. Le plus important étant de réduire la production en 2004 de 300 000 hl.

Les côtes du Rhône en pleine réflexion

La situation ne va pas en s'améliorant. Entre un marché intérieur en net recul depuis plusieurs années et des débouchés à l'export insuffisants pour rétablir l'équilibre, la Vallée du Rhône vit à son tour des moments difficiles. À l'approche de la récolte 2004, la viticulture connaît justement de vives inquiétudes avec des caves pleines et

des cours en constante régression. Pour preuve, l'hectaire de côtes du Rhône se négocie à 95 € au moins de mai contre 120 € en moyenne sur l'année 2003. Bref, un secteur ambiant forcément lourd de conséquences. Pour tenter de l'enrayer, Inter Rhône vient de proposer un plan d'actions défini en trois axes forts. À noter que la validation du projet est

en cours. Première mesure avancée, la réduction de la production afin que l'offre rhodanienne corresponde à la demande. L'excédent engendré chaque année étant d'environ 300 000 hl, l'interprofession envisage de s'en séparer via une baisse des rendements des appellations côtes du Rhône et côtes du Rhône-villages (cf. encadré). « Les AOC sont les plus impactées en termes de volume et les plus touchées économiquement », explique Philippe Verdier, responsable marketing d'Inter Rhône. Leur surproduction est chaque année plus importante et il est devenu urgent de réagir. « Un moyen efficace de caler au marché mais qui devrait représenter un manque à gagner considérable pour certains. » Jo sontion est double pour ceux qui ont déjà investi en arrosant et qui troublent leurs volumes », regrette un opérateur. De même, ces réflexions émettent des réserves quant à une éventuelle amélioration de la qualité due à la baisse des rendements. « La vigne a été travaillée pour produire ses volumes habituels et ne donnera pas de vin plus concret dès cette année. »

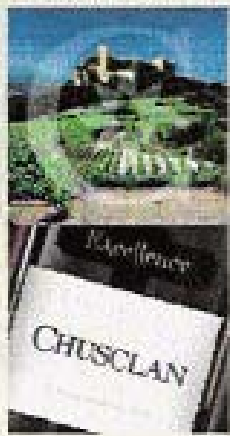
Autre mesure de poids, une hausse qualitative des vins à travers un renforcement des contrôles. Pour ce faire, un suivi à la parcelle et des critères analytiques plus draconiens pour l'agrément sont au programme. Les décrets effectués sur le millésime 2002, où une très faible part des vins avait été déclassée, ne devraient ainsi plus se renouveler. « Il est urgent de redonner à l'appellation un peu de crédibilité, note un intervenant. C'est la seule marque connue à l'international du vignoble que nous mettons en péril par manque de sérieux. » Enfin, Inter Rhône entend passer de la voie. Déjà très active sur le plan de la communication, l'interprofession pourrait se doter de davantage de moyens avec une cotisation multipliée par deux d'ici quatre ans. « L'objectif est d'accorder plus de poids aux appellations les plus représentatives du vignoble et d'encadrer les opérations terrain comme celles que nous menons actuellement en grande distribution », poursuit Philippe Verdier. En espérant trouver un second souffle.

E.G.

VINS
BOISSONS

VIGNERONS DE CHUSCLAN

ESPRIT D'EXCELLENCE



CHUSCLAN CÔTE DU RHÔNE VILLAGES

VIGNERONS DE CHUSCLAN - 30000 CHUSCLAN
tel. 04 69 84 99 11 00 - fax 04 69 84 99 11 01 - www.vignerons-de-chusclan.com

Les principales actions envisagées

- Baisse des rendements :
 - 1) Côtes du Rhône : de 52 hl/ha à 45 hl/ha
 - 2) Côtes du Rhône villages : de 45 hl/ha à 40 hl/ha
- 3) Renforcement des contrôles de l'AOC :
 - Suivi renforcé à la parcelle
 - Fixation de critères analytiques éliminatoires pour l'agrément
- 4) Communication accrue d'Inter Rhône :
 - Hausse significative de la cotisation